

ANNEXE 5**IV - ENCOURAGEMENT A APPRENDRE LA LANGUE DU PAYS D'ACCUEIL**

. Pourcentage d'entreprises françaises installées dans un pays étranger dont le personnel français est incité à apprendre la langue du pays :

SYNTHESE	GROUPE A	GROUPE B	GROUPE C
51 %	37 %	55 %	60 %

. Pourcentage d'entreprises françaises métropolitaines dont les commerciaux, dans le service exportation, sont incités à améliorer leur connaissance de la langue du pays prospecté :

SYNTHESE	GROUPE A	GROUPE B	GROUPE C
35 %	28 %	43 %	35 %

ANNEXE 6**V - ENCOURAGEMENT A APPRENDRE LA LANGUE FRANCAISE**

Pourcentage d'entreprises françaises installées à l'étranger dont le personnel est incité à apprendre la langue française :

SYNTHESE	GROUPE A	GROUPE B	GROUPE C
38 %	53 %	19 %	42 %